



ᐅᑎᑎᑭᑦ ᐅᑎᑎᑭᑦ ᐅᑎᑎᑭᑦ
Building Nunavut Together
Nunavut liuqatigiingniq
Bâtir le Nunavut ensemble

POSSIBILITÉ D'EMPLOI AU GOUVERNEMENT DU NUNAVUT

**Titre : Infirmière clinicienne enseignante
ou infirmier clinicien enseignant**

Ministère : Santé

Localité : Pangnirtung

Référence : 10-02-250-096LA

**Salaire : De 99 743 \$ à 113 159 \$ par année
(37,5 heures/semaine)**

Indemnité de vie dans le Nord : 19 077 \$ par année

Syndicat : Syndicat des employés du Nunavut (SEN)

**Logement : Un logement subventionné est offert
pour ce poste.**

Type d'emploi : Poste permanent

Date de clôture : Jusqu'à ce que le poste soit pourvu

Il s'agit d'un poste de nature très délicate et une vérification du casier judiciaire jugée acceptable ainsi qu'une attestation de la capacité à travailler auprès d'une clientèle vulnérable sont requises.

Cette possibilité d'emploi est ouverte à toutes et à tous.

L'infirmière clinicienne enseignante ou l'infirmier clinicien enseignant assure un leadership en matière de soins infirmiers, met à profit son expertise clinique, fait la promotion de la prestation de soins infirmiers de qualité, surs et culturellement adaptés ainsi que d'initiatives d'amélioration continue de la qualité, œuvre en vue d'obtenir des résultats optimaux en santé et offre une expérience positive à la clientèle. La ou le titulaire du poste aide des infirmières et infirmiers occupant différents postes à acquérir les compétences professionnelles nécessaires pour s'acquitter de leurs fonctions. À cette fin, elle ou il assure l'élaboration, la coordination et la prestation du programme d'accueil et de séances de formation. Il arrive que la ou le titulaire doive travailler après les heures normales ou être de garde pour encadrer et former le personnel infirmier débutant en santé communautaire. Elle ou il réalise en continu des évaluations des compétences et prépare des plans d'apprentissage à la lumière des résultats.

Relevant de l'infirmière ou infirmier en chef et œuvrant sous le leadership fonctionnel de la directrice ou du directeur des programmes de santé, la ou le titulaire fait la promotion de services de santé équitables partout dans le territoire en s'assurant que les normes cliniques sont rigoureusement respectées par le personnel infirmier qui fournit ces services. Ses responsabilités fondamentales sont de recruter et de maintenir un effectif stable et compétent qui sait s'approprier les tendances émergentes et les pratiques exemplaires en soins de santé.

Études et expérience

Les compétences nécessaires pour ce poste s'acquièrent normalement par :

- une maîtrise en soins infirmiers ou en éducation, une formation reconnue en apprentissage des adultes, en éducation des adultes ou en enseignement de soins infirmiers;
- un minimum de trois années d'expérience récente dans un poste d'infirmière ou infirmier praticien, d'infirmière ou infirmier en santé communautaire, d'infirmière ou infirmier responsable, d'infirmière ou infirmier de salle d'urgence ou d'infirmière ou infirmier en soins de phase aiguë;
- au moins une année d'expérience dans un milieu d'apprentissage structuré ou informel pour adultes.

La priorité sera accordée aux candidates et candidats ayant :

- un baccalauréat en sciences infirmières ET cinq années d'expérience clinique récente en pratique avancée.

Une formation reconnue en apprentissage des adultes ainsi que de l'expérience en planification et en gestion de programmes, en supervision de personnel ou en enseignement clinique sont considérées comme des atouts.

Les candidates et candidats doivent être admissibles, ou être actuellement inscrits, à l'Association des infirmières et infirmiers autorisés des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut en tant qu'infirmière ou infirmier autorisé ou en tant qu'infirmière ou infirmier praticien.

La connaissance de la langue, des communautés, de la culture et du territoire inuits ainsi que de l'Inuit qaujimagatuqangit est un atout.

Une liste d'admissibilité pourrait être créée pour pourvoir de futurs postes vacants.

Si vous souhaitez postuler, envoyez votre CV et une lettre d'accompagnement à l'adresse NunavutNurses@gov.nu.ca. Veuillez indiquer le NUMÉRO DE RÉFÉRENCE du poste en objet.

- Le gouvernement du Nunavut souscrit au principe de la représentativité de l'effectif, afin de mieux comprendre et satisfaire les besoins des Nunavummiutes et Nunavummiuts. La priorité est accordée aux Inuites et Inuits du Nunavut.
- Les candidates et candidats qui désirent profiter de la Politique de priorité d'embauchage doivent clairement indiquer qu'ils y sont admissibles.
- Pour certains postes, l'embauche est permise sous réserve qu'en l'existence d'un casier judiciaire, celui-ci soit jugé acceptable. Le fait de posséder un casier judiciaire n'élimine pas d'emblée l'étude de la candidature.
- Une liste d'admissibilité pourrait être créée pour pourvoir de futurs postes vacants.
- Il est possible d'obtenir les descriptions de poste par télécopieur, par courriel ou sur le site web.
- Nous communiquerons uniquement avec les candidates et candidats retenus pour une entrevue.

COORDONNÉES : Ministère de la Santé
Gouvernement du Nunavut
C. P. 1000, succursale 1000
Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0

Téléphone : 867 975-5732
Sans frais : 1 800 663-5738
Télécopieur : 867 975-5744
Courriel : NunavutNurses@gov.nu.ca